



TERMES DE REFERENCE
EXPERT.E COURT-TERME « APPUI A LA MISE EN PLACE ET AU SUIVI DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION-REDEVABILITE-APPRENTISSAGE DES PROJETS FINACES DANS LE CADRE DU PROGRAMME KOPEKOB A »

1. Informations Générales

Intitulé de la mission	Appui à la mise en place et au suivi du système de Suivi-Evaluation-Redevabilité-Apprentissage des projets financés dans le cadre du Programme Kopekoba
Nom du Projet/Programme	Programme d'Investissement au Programme d'Utilisation Durable des Terres (PI-PUDT ou Kopekoba)
Pays	République du Congo
Durée de la mission	200 H-J (sur 5 ans)

NB : Ces termes de référence (TdR) sont publiés dans le cadre de la réponse d'Expertise France à une demande de prestation de service intellectuel.

La mobilisation du consultant et les tâches y afférentes telles que décrites dans les présents TdR ne seront effectives qu'à la condition qu'Expertise France soit mandatée pour la mission d'AT et que les TdR aient été validés par les parties prenantes nationales. La description des tâches peut donc être amenée à évoluer.

2. Contexte de la mission

1) Expertise France

Agence publique française, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

Le Département Développement Durable est l'un des sept départements thématiques d'Expertise France et regroupe près d'une soixantaine de personnes. Composé de quatre pôles (Agriculture, Energie, Développement urbain et Biodiversité), il identifie, formule et met en œuvre des projets de développement avec ses partenaires (Etats, autorités locales, société civile, secteur privé), du continent africain, sud-américain, du Moyen-Orient et d'Asie. C'est à ce département, et plus particulièrement au Pôle Agriculture, que sera confiée la mise en œuvre de l'AT.

Pour de plus amples informations, consultez : <https://www.expertisefrance.fr/en/web/guest/accueil>

Mise en œuvre par

2) Présentation générale du Programme

Dans le cadre de son partenariat avec l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), le Programme d'investissements du Programme d'Utilisation Durable des Terres (PI-PUDT ou Kopekoba en lingala) est le second volet du PUDT porté par le Gouvernement de la République du Congo. Le Kopekoba intervient en complément du PUDT, avec l'ambition de mettre en œuvre sur le terrain, les grandes orientations nationales d'aménagement du territoire définies par le PUDT.

L'objectif général du Kopekoba est de diversifier l'économie nationale et lutter contre la pauvreté par le développement agricole et forestier suivant une trajectoire bas-carbone garantissant l'intégrité des paysages et ressources naturelles du pays. Il vise en particulier à :

- Sélectionner des territoires pilotes dans lesquels seront mis en œuvre des plans de gestion et d'aménagement territoriaux ;
- Appuyer la structuration de chaînes de valeurs agricoles résilientes, Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et Agriculture Zéro-Déforestation (AZD) en zones savanicoles et forestières ;
- Appuyer la recherche-développement, ainsi que la diffusion des bonnes pratiques agricoles, en soutenant l'administration locale par la réhabilitation de son offre de service et le développement de nouvelles offres, à travers des centres d'innovation en agriculture durable, des centres techniques et un réseau de fermes relais et/ou Zones Agricoles Prioritaires (ZAP) ;
- Réaliser des investissements innovants dans le secteur de l'agriculture durable ;
- Renforcer les capacités des acteurs étatiques et non-étatiques, notamment en suivi-évaluation des projets appuyés dans le cadre du Programme.

Le programme interviendra plus précisément selon 4 grands résultats :

- Résultat 1. L'agriculture durable est intensifiée conformément aux stratégies nationales d'aménagement du territoire ;
- Résultat 2. Les investissements portés par les acteurs des chaînes de valeurs AIC et AZD sont appuyés ;
- Résultat 3. Les schémas directeurs d'approvisionnement durable en bois-énergie des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont mis en œuvre ;
- Résultat 4. Des mécanismes de suivi-évaluation permettent de suivre les résultats des projets financés par le PUDT/Kopekoba et d'orienter le développement futur de l'AIC et AZD vers les pratiques les plus performantes.

Le Programme bénéficie de l'appui financier du CAFI, de l'Union Européenne (UE) et de l'AFD (agence d'exécution choisie par le Gouvernement et le CAFI), et est mis en œuvre sur une durée de cinq (05) ans de 2024 à 2029 et bénéficie d'un budget maximal de 41M\$.

3) Gouvernance du Programme

Sur le plan opérationnel, la maîtrise d'ouvrage principale du programme relèvera, en cohérence avec le PUDT, du Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier (MATIER), à travers l'Unité de Coordination de Programme (UCP MATIER). L'UCP MATIER sera renforcée pour assurer également la redevabilité du Kopekoba et mettre en cohérence les orientations stratégiques d'aménagement du territoire avec les investissements réalisés dans le Kopekoba.

Les Unités de gestion constituées au niveau du PUDT par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (UGP MAEP) et du Ministère de l'économie forestière (UGP MEF) assureront les maîtrises d'œuvre pour les activités relevant de leurs compétences.

Des partenaires techniques (CIRAD, CIFOR, WCS, WWF, WRI, VCV Network) appuieront les UGP dans le déploiement sur le terrain de certaines activités et investissements opérationnels du programme, dans leurs domaines et zones géographiques de compétence.

4) Assistance Technique aux maîtrises d'œuvre

Parmi les partenaires d'appui aux UGP, Expertise France est mandaté par le MATIER pour mobiliser une équipe d'assistance technique (AT) auprès des UGP MAEP et MEF afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre des activités du programme et contribuer, par conséquent, à l'atteinte de ses résultats à court, moyen et long termes. Plus spécifiquement, l'équipe d'AT interviendra selon 2 axes d'intervention :

- **Axe d'intervention N°1** : appui à la conduite du cycle du programme auprès des UGP MAEP et MEF – de manière transversale, à la rigueur de l'exécution technique, administrative et financière du programme – afin de leur permettre d'assurer un rôle croissant et progressivement autonome dans le pilotage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.
- **Axe d'intervention N°2** : responsabilité dans la mise en œuvre directe d'activités. Sous la forme de mobilisation d'expertises (résidente et perlée) et le recours à des marchés de prestations de services, Expertise France aura pour objectif d'apporter toutes les expertises nécessaires à la bonne mise en œuvre directe de certaines activités des Résultats 1 à 4 et à l'atteinte de leurs objectifs.

L'équipe d'EF sera composée d'Assistants techniques internationaux (ATI) Long-Terme (LT) et Court-Terme (CT), d'une équipe support sur le terrain et d'une équipe support « Backstopping » au niveau du siège d'Expertise France.

En matière de compétences et de ressources humaines, le contrat d'assistance technique devrait donc intégrer :

- **Une équipe d'Assistants techniques internationaux (ATI) Long-Terme (LT) ou Court-Terme (CT)**
 - ATI LT spécialisé.e « gestion de Programme » (ATI LT Prog) ;
 - ATI LT spécialisé.e « agriculture durable, innovations agricoles et PSE » (ATI LT Agri) sur les Résultats 1 et 2 ;
 - ATI LT spécialisé.e « financement du monde rural et agricole » (ATI LT Fin) sur le Résultat 2 ;
 - Un pool d'Expertise Court-Terme (pool ECT), dont notamment :
 - Un.e ATI perlé.e « forêt et bois énergie » (ATI CT Foret) sur le Résultat 3 ;
 - Un.e ATI perlé.e « suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage » (ATI CT SERA) en appui transversal sur les aspects SERA et Genre sur le Résultat 4.
- **Une équipe support terrain :**
 - Responsable Administratif, Financier et Marchés (RAFM) ;
 - Assistant.e comptable (AC) ;
 - Assistant.e Logistique (AL) ;
- **Une équipe de backstopping siège à Paris.**

3. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif Général

Assurer le suivi des résultats des projets financés par le PUDT/Kopekoba et orienter le développement futur de l'agriculture vers des pratiques plus performantes écologiquement telles que l'AIC et l'AZD.

2) Objectifs spécifiques

Des mécanismes de suivi-évaluation seront mis en place (OS1) et les services déconcentrés en charge de l'Agriculture et des Forêts dans les territoires pilotes seront renforcés afin de contribuer à diffuser les savoirs et suivre les performances de ces projets (OS2).

Ces objectifs correspondent à ceux du Résultat 4 du Programme.

4. Description de la mission

1) Activités prévues

L'ATI CT SERA sera responsable de la mise en place du dispositif de Suivi-Evaluation des projets appuyés dans la cadre du Programme Kopekoba et appuiera les UGP MAEP et MEF ainsi que leurs services déconcentrés pour son suivi. Il assurera notamment les tâches – non exhaustives – suivantes :

- **Activité N°1 (A1) : Appuyer à la mise à jour de cadre global de suivi-évaluation du Programme Kopekoba avec l'ensemble des parties prenantes**
 - Appuyer à la révision du cadre logique et de la théorie du changement du Programme Kopekoba ;
 - Appuyer à la définition/consolidation et les méthodes de calcul des indicateurs, de leurs valeurs cibles ainsi que de leurs sources de données (moyens d'accès, fiabilité, limite, etc) ;
 - Etudier la possibilité d'intégration d'indicateurs spécifiques à la prise en compte de la dimension genre dans le dispositif S&E le cas échéant.
- **Activité N°2 (A2) : Elaborer un système de suivi-évaluation complet pour le suivi des projets appuyés par le Programme Kopekoba**
 - Evaluer les besoins et les ressources disponibles du Programme en matière de système de suivi-évaluation et apprentissage, ainsi que les capacités et pratiques d'Expertise France, des UGP et UCP et plus généralement des autorités congolaises ;
 - Proposer et élaborer un plan de suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage (SERA) complet pour le suivi annuel des projets de développement agricole et agroforestier soutenus par le Kopekoba et s'assurer de la bonne qualité de son déploiement sur le terrain. Ce plan devra notamment inclure :
 - La définition de l'organisation opérationnelle du dispositif de recueil et de traitement des informations pour les projets appuyés par le Programme ainsi que de diffusion des résultats ;
 - Les responsabilités respectives de chaque organisation partenaire impliquée dans la mise en œuvre des activités ;
 - Articuler les mécanismes de suivi-évaluation définis avec les mécanismes de suivi développés dans le cadre du PUDT et du Kopekoba ;
 - Le chronogramme des activités et échéances S&E majeures ;
 - Les outils de collecte et d'analyse de données à utiliser ;

- La gestion des données (logigramme des flux de données et d'analyse, partage des informations, mesure des résultats, bases de données déjà existantes et à valoriser ou mutualiser) ;
- Caractériser de la situation de référence (étude de référence initiale ou *baseline*) axée sur le renseignement des indicateurs qualitatifs et quantitatifs retenus précédemment pour le système des projets financés par le Programme ;
- Appuyer à la définition d'enquêtes complémentaires de terrain et la réalisation d'ateliers de travail le cas échéant pour préciser certains indicateurs (exemple sur un indicateur d'impact pour mesurer le nombre d'agriculteurs bénéficiaires directs dont les conditions de vie ont été améliorés avec l'appui du programme ou encore un indicateur d'effet à ajouter pour mesurer l'amélioration des pratiques durables agricoles liées aux centres d'innovation, centres techniques et réseaux de fermes relais auprès des personnes ayant pu bénéficier de la diffusion d'informations) ;
- Préparer et superviser les appels d'offre, en collaboration avec le RAFM, pour le recrutement de prestataires en charge de l'évaluation à mi-parcours et finale (ainsi que de l'atelier bilan du Kopekoba sur les enseignements de l'AIC et l'AZD) ;
- S'assurer que le plan de SERA soit en accord avec la politique SERA d'Expertise France et alignés avec les cadres de résultats de l'agence, ainsi que les besoins et les attentes des ministères impliqués et des bailleurs (AFD, UE, CAFI) ;
- Élaborer les outils de collecte, de remontée, de consolidation, d'analyse et de visualisation des données pour faciliter et systématiser la consolidation et la gestion des données SERA (Webmo, Logalto, Kobo toolbox, ODK, Power BI, Arc GIS, ou autre) – et appuyer les responsables de S&E des UGP dans leur déploiement ;
- Documenter la conformité RGPD : accès aux droits, sécurité des données, transferts hors bailleurs.
 - **Activité N°3 (A3) : Former et accompagner les services déconcentrés dans le suivi-évaluation des projets appuyés par le Programme Kopekoba**
- Préparer et superviser les appels d'offre, en collaboration avec le RAFM, pour le recrutement d'un ou de prestataire(s) spécialisé(s) en "diagnostic des compétences et en ingénierie de formation" ;
- Appuyer la réalisation d'un diagnostic institutionnel et organisationnel des DDA ayant mandat sur les territoires pilotes sélectionnés ;
- Appuyer l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités (humain et matériel) en appui-conseil des DDA et DDEF, et divers supports techniques de formation ;
- Renforcer les capacités des responsables S&E au sein des UGP et services déconcentrés (DDA et DDEF) sur le dispositif de suivi-évaluation élaboré, les outils et processus développés et sur la gestion des données afin qu'ils soient progressivement en mesure de conduire les activités SERA de manière autonome ;
- S'assurer de la production de rapports périodiques présentant et analysant les informations collectées à destination de l'équipe projet, des bénéficiaires et du bailleur ;
- Accompagner et conseiller tout au long du Programme l'ATI LT Gestion de Programme ainsi que l'équipe d'AT dans la mise en œuvre du système de SERA ;

2) Autres activités

D'autres activités pourront être menées en fonction de l'identification de nouveaux sujets spécifiques et précis en lien avec les différentes activités identifiées, d'intérêt partagé et relevant du domaine d'expertise du prestataire.

3) Livrables attendus indicatifs

1. Système SERA complet des projets filières AIC/AZD appuyés par le Kopekoba ;
2. Rapport de situation de référence ;
3. Rapports d'enquêtes/ateliers complémentaires ;
4. Rédaction TdR pour le recrutement des prestataires en charge des évaluations à mi-parcours, finale et capitalisation ;
5. Rapport consolidés de suivi annuels (x3).

4) Coordination

Une coordination étroite avec l'Assistant.e Technique International.e Long-Terme Gestion de Programme (ATI LT Prog) devra impérativement être mise en place dès la notification du contrat. L'ATI CT SERA travaillera en lien fonctionnel avec le chargé de projet et l'assistant de projet au siège d'EF et en collaboration étroite avec les partenaires congolais au sein de l'UCP et des UGP.

Une réunion de lancement se tiendra 3 jours après la notification du contrat.

5. Modalités d'exécution

Date prévisionnelle de démarrage : juillet 2024

Date prévisionnelle de fin : juillet 2029

Planning/calendrier : 200 H-J perlés

6. Profil d'expertise recherché

1) Qualifications

- Diplôme de niveau master (bac +5) en économie du développement, statistiques appliquées aux sciences politiques/sociales/agronomiques ou autre domaine pertinent ;
- Bonne maîtrise des outils et pratiques de gestion de projet (théorie du changement, cadre logique, planification, reporting, etc.) ;
- Excellente compréhension de tous les aspects de la qualité des programmes ;
- Maîtrise des solutions digitales / logiciels de suivi-évaluation (logiciels axés S&E, logiciels de collecte, d'analyse de données, visualisation...)
- Excellent relationnel ;
- Capacité à mener un dialogue avec des partenaires publics et privés ;
- Capacité à diagnostiquer les besoins et les capacités, renforcer et concevoir des plans d'action adaptés aux structures partenaires de mise en œuvre ;
- Forte capacité de travail et d'autonomie, flexibilité et organisation, réactivité ;
- Forte capacité rédactionnelle et maîtrise des outils bureautique ;
- Excellente maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral. La maîtrise du lingala sera un plus.

2) Expériences

- Au moins 08 ans d'expérience professionnelle en élaboration et utilisation de système de suivi-évaluation, de préférence dans le domaine du développement durable, de la gouvernance et la mise en œuvre de politiques publiques dans un contexte de projets de développement de coopération internationale en Afrique Sub-saharienne ;

- Au moins une expérience significative dans le développement d'outils numériques de collecte et d'analyse est un plus (logiciels axés S&E, logiciels de collecte, d'analyse de données, visualisation...);
- Expérience de travail auprès d'institutions publiques (ministères, services déconcentrés, instituts techniques ou équivalent) serait un atout ;
- Expérience de travail avec des bailleurs internationaux (AFD, UE, CAFI) et/ou une agence de coopération internationale (GIZ, ENABEL...) dans le cadre de projets / programmes de coopération internationale et connaissance de leurs procédures serait un atout ;
- Expérience de travail avec Expertise France serait un atout ;
- Expérience sur la zone géographique (République du Congo, Afrique Centrale) serait un atout.

7. Modalité d'application

Type de contrat : Contrat de Prestation de Service.

Contrat : Indépendant / Entrepreneur Individuel.

Composition de l'offre à fournir :

- Une proposition technique comportant :
 - o Un CV mettant en évidence les compétences et l'expérience correspondant à celles requises dans le cadre de cette mission ainsi que les coordonnées de deux à trois références professionnelles (5 pages max),
 - o Une note synthétique (2 à 4 pages) détaillant les éléments de compréhension de la mission, la méthodologie envisagée et un calendrier indicatif de réalisation (avec le nombre de jours d'expertise proposés par activité).
- Une proposition financière.

Une offre incomplète ne sera pas prise en compte.

Date limite de soumission : 15/05/2024, 23h55 (heure de Paris)

Processus de sélection : Interviendra en plusieurs phases :

- Une liste d'experts présélectionnés sera établie par Expertise France,
- Les candidats sélectionnés pourront être reçus en entretien (virtuel).

Un test écrit pourra éventuellement proposé aux deux ou trois candidats pour les départager